



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 98 (1998), p. 303-315

Laure Pantalacci

La documentation épistolaire du palais des gouverneurs à Balat-'Ayn Asil.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

La documentation épistolaire du palais des gouverneurs à Balat-'Ayn Asīl

Laure PANTALACCI

*Au fond... les lettres [sont] des événements;
d'où leur souveraineté.*

CIORAN

SI LE GENRE épistolaire a suscité récemment un regain d'intérêt dans la littérature égyptologique¹, les périodes anciennes ne fournissent à ce corpus qu'une maigre contribution d'une quinzaine de missives². Cette pauvreté permet d'évaluer l'importance de la collection de lettres trouvées sur le site urbain de 'Ayn Asīl à Balat. Comme toute la documentation de Balat, celles-ci prennent la forme originale de tablettes d'argile inscrites au moyen d'un stylet en os³. La trentaine de missives complètes ou fragmentaires que les fouilles ont livrées, surtout depuis 1987, dans la zone du palais, a plus que doublé le nombre des lettres connues pour cette époque. En attendant la publication complète de la documentation issue du palais gouvernoral, dont la fouille est toujours en cours, il a donc paru souhaitable de donner un premier aperçu de ce riche matériel, qui sera présenté d'abord dans son contexte archéologique, puis analysé selon sa forme et son contenu.

■ Contexte archéologique des lettres

Hormis quatre documents trouvés lors du sondage nord de la ville dirigé par L. Giddy, les lettres de Balat ont été découvertes dans le quartier du palais, résidence des gouverneurs de l'oasis. Ces écrits étaient conservés, pour certains, à proximité des portes d'accès aux bâtiments. Aussi bien la conciergerie des sanctuaires (*hwwt-k3*) des gouverneurs, que celle de leur palais, comportaient une ou plusieurs pièces où l'on rangeait la documentation. Les lettres

1 Voir par exemple E. EICHLER, « Zwei Bemerkungen zu den hieratischen Briefen des Alten Reiches », *GM* 123, 1991, p. 21-26 ; *id.*, « Untersuchungen zu den Königsbriefen des Alten Reiches », *SAK* 18, 1991, p. 141-171 ; E. WENTE, *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta, 1992 ; D. SWEENEY, « Idiolects in Late Ramesside Letters », *LingAeg* 4, 1994, p. 275-324.

2 E. EICHLER, *GM* 123, recense quatorze lettres

pour l'AE et la PPI, en incluant les Lettres aux Morts.

3 Cette particularité du matériel épigraphique de Balat commence à être assez connue pour qu'on nous permette de ne pas nous y étendre ici ; on trouvera des commentaires plus détaillés dans la présentation générale de P. POSENER-KRIÉGER, « Les tablettes en

terre crue de Balat », in E. LALOU (éd.), *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, *Bibliologia* 12, Brepols, Turnhout, 1992 (cité ensuite *Tablettes*), p. 42-43. Voir également mes remarques in G. SOUKIASSIAN et al., *Balat VI. Sanctuaires de ka des gouverneurs et dépendances. Une annexe du palais de 'Ayn Asīl*, sous presse à l'Ifao.

y étaient archivées en compagnie d'autres types de documents (comptabilités, listes de noms...). Malgré la nature et le format particuliers du support d'écriture utilisé à Balat, on y retrouve les pratiques habituelles de stockage d'une documentation de nature hétérogène, telles qu'en attestent dès l'Ancien Empire les archives d'Abousir⁴, et au Moyen Empire le dossier de Heqanakt ou la collection des P. Reisner⁵.

D'autres lettres se trouvaient rangées à l'intérieur du palais, dans des coffrets de bois⁶ ou des magasins scellés. L'abondance du bois dans ces rangements en a causé la destruction presque totale lors de l'incendie qui a ravagé le gouvernorat⁷, et les tablettes qui en proviennent sont si calcinées qu'elles sont parfois à peine lisibles.

Outre l'état de conservation, la proportion des différents types de documents varie selon les collections. De la conciergerie des chapelles proviennent 12 tablettes ou fragments de tablettes, parmi lesquels on identifie 4 missives, constituant donc un quart du corpus. La collection conservée près de la porte ouest du palais est particulièrement intéressante pour notre propos, puisque sur 21 tablettes entières ou fragmentaires, 19 appartiennent à des lettres. En revanche, de la grande cour péristyle⁸ proviennent 31 fragments identifiables, retrouvés pour la plupart près de l'estrade où était rangé au moins un coffre d'archives. Seulement deux de ces pièces sont de nature épistolaire. La situation est comparable dans les pièces situées au sud de cette grande cour : dans l'une des chambres, on trouve une seule lettre sur un ensemble de 17 documents ; dans la pièce voisine, une lettre dans une collection de 9 tablettes.

Ces pourcentages constituent autant d'indices archéologiques. Comme le reste de la documentation, les lettres fournissent des informations sur l'utilisation des espaces. La collection trouvée dans la conciergerie du palais étant quasi exclusivement constituée de missives, on serait tenté de suggérer qu'en ce lieu se tenait volontiers celui que les lettres nomment *jry-mdʒt*, le « préposé au courrier ». En revanche, les autres archives du palais sont en majorité des comptabilités ou des inventaires, et les rares lettres qu'elles comportent expriment des préoccupations économiques. Malgré cette variété de sujets, la présentation de ces documents obéit à des constantes rigides, confirmant que la formation épistolaire des scribes devait être l'un des apprentissages fondamentaux.

■ La mise en page

La diplomatique des lettres de l'Ancien Empire a été récemment commentée par Eichler (*op. cit.* n. 1), qui fait le point sur les habitudes des rédacteurs de courrier : il est d'usage dans les lettres privées, comme dans les communications royales, d'indiquer en premier lieu

4 P. POSENER-KRIÉGER, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakai*, *BdE* 65, 1976, p. 451 ; aussi B. GUNN, *ASAE* 25, 1925, p. 242 et 245-246.

5 T.G.H. JAMES, *in LdÄ* II, 1123, s.v. Heqanakht ; W.S. SMITH, *P. Reisner I*, p. 17. Voir également pour

des périodes plus récentes les remarques incidentes de S. QUIRKE, « Archive », in LOPRIENO (éd.), *Ancient Egyptian Literature, History and Forms*, Leyde, 1996,

7 *Ibid.*, p. 352.
8 Une vue d'ensemble de cette cour est donnée *Ibid.*, pl. XXVII.

6 G. SOUKIASSIAN et al., *BIFAO* 90, 1990, p. 355.

expéditeur et destinataire. Ces mentions font parfois double emploi avec les suscriptions portées à l'extérieur du papyrus inscrit et plié⁹. Si des opinions diverses ont été exprimées sur les dispositions de ces indications, il est à peu près établi maintenant que – comme dans les « décrets » royaux¹⁰ – le nom de l'expéditeur est indiqué dans la colonne initiale, celui du destinataire sur une ligne horizontale qui coiffe le texte (Eichler, *op. cit.*, p. 24).

D'entrée, les habitudes oasiennes se démarquent de ces pratiques, en raison de l'usage d'un format spécifique. Les tablettes de Balat sont bien rectangulaires, mais à la différence des feuilles de papyrus à la même époque, elles sont toujours utilisées dans le sens de la hauteur¹¹. Les lettres complètes ont une hauteur moyenne de 10,7 cm, pour une largeur de 7,6 cm ; l'épaisseur des tablettes varie entre 1,5 et 2 cm. Il est possible que certaines aient été spécialement modelées pour recevoir un texte dont la longueur était approximativement connue, et on peut supposer que leurs dimensions variaient alors en fonction de la longueur prévisible du message. Mais le plus souvent, on écrivait sur des tablettes usagées que l'on effaçait. Il s'agissait alors d'adapter la matière au format pour occuper entièrement, et sans laisser trop de « blancs », une face de la tablette. Le texte y est réparti en plusieurs colonnes, généralement 4 ou 5, au maximum 7. Quand le message était long, les scribes allongeaient les colonnes en poursuivant l'écriture sur la tranche inférieure de la tablette, ou finissaient leur missive sur la tranche latérale gauche.

Ces lettres en colonnes présentent une forme régulière, un lissage soigné, et une calligraphie appliquée, archaïsante, presque sans ligatures, qui montre tout le soin mis à faciliter leur lecture.

De ce groupe de lettres se distinguent quelques missives qui, tout en respectant la disposition usuelle en colonnes, commençaient par un en-tête de deux lignes horizontales. Ces tablettes sont le plus souvent des réemplois, et leur contenu tantôt est moins dense que celui du groupe précédent, tantôt au contraire nécessite l'utilisation recto-verso de la tablette (4391, 4978). La forme du support peut être imparfaite : contours émoussés, surface d'écriture inégale. La main, nerveuse, multiplie les ligatures.

La simple observation des documents révèle ainsi l'existence de deux types de lettres distincts, confirmée par l'étude de leur contenu, que nous appuierons sur un exemple de chacune des deux catégories.

9 Sur les modalités de pliage et marquage des lettres sur papyrus avant le Nouvel Empire, A. SCHARFF, ZÄS 59, 1924, p. 22 ; T.G.H. JAMES, *Hekanakhte Papers, passim* ; W.K. SIMPSON, JEA 52, 1966, p. 40-41 et fig.1.

10 La disposition de ces documents est commencée par H. GOEDICKE, JARCE 3, 1964, p. 33-35.

11 Selon l'usage des lettres les plus anciennes : *ibid.*, p. 38.

■ La correspondance administrative

Lettre n° 3686 [fig. 1]:

dd bṣk jm.j dj(w) rb jry-mdʒt nt(y) m dʒdʒt wnt jqdw n sprt.f r rwdt r jrt wʒt hqʒ n dmj-jw wd ks n jry-mdʒt mʒ'(w) jqdw

Le serviteur que je suis ^(a) dit : « Que l'on fasse savoir ^(b) au préposé au courrier qui est au conseil ^(c) que le potier n'est pas encore arrivé ^(d) à Roudjet ^(e) pour préparer le voyage du chef de Demiyou ^(f). Que le ka du préposé au courrier ^(g) ordonne que l'on envoie un/le potier. »

- a. Dans toutes les lettres sans en-tête, le scripteur se désigne, selon l'habitude égyptienne, par le terme *bṣk jm.j* (Eichler, *op. cit.*, p. 26). Il se définit par là comme subordonné à son destinataire dans la hiérarchie administrative, en gardant l'anonymat.
- b. Cette formule d'introduction traditionnelle ¹² est invariablement usitée à Balat. La délivrance du message suppose un intermédiaire, destinataire apparent ¹³. D'où la traduction conventionnelle : « Fais savoir... ». On peut se demander qui est le tiers apostrophé par l'impératif *dj/jmj*. Faut-il imaginer un intermédiaire dépouillant les courriers, les lisant au secrétaire ? Le personnel administratif du gouvernorat était-il si hiérarchisé ¹⁴ ? N'est-ce pas au contraire le sens même de la fonction de secrétariat que de prendre directement connaissance des lettres arrivant dans un service ? L'analyse de *dj(w)* comme un *sdm(w)* prospectif passif, déjà proposée par Gunn (*loc. cit.*) paraîtrait plus pertinente : « Qu'il soit porté à la connaissance du chargé de courrier... » Cet impersonnel prospectif, destiné en réalité à être lu par le *jry-mdʒt* lui-même, pourrait être interprété comme une marque de déférence. La lecture passive paraît d'autant plus acceptable que dans le corpus des lettres de Balat, on ne trouve aucune autre allusion à un scribe intermédiaire (*supra*, n. 13).
- c. Dans ces correspondances anonymes, le destinataire – à la différence de l'expéditeur – est identifié par son activité professionnelle de secrétariat (*jry-mdʒt*). La détermination *jry-mdʒt nt(y) m dʒdʒt* est traditionnelle. Si la proposition d'y voir la marque grammaticale d'une fonction temporaire ¹⁵ est difficilement vérifiable, elle pourrait trouver une confirmation dans l'existence des petits « dossiers » retrouvés dans la conciergerie (le voyage du chef de Demiyou ¹⁶, les travaux de moisson ¹⁷). On sait que les tablettes étaient régulièrement effacées

12 Discutée par T.G.H. JAMES, *op. cit.*, p. 129-130 (e). La « lettre de Saqqara » fait un usage original de ce formulaire comme clause finale (B. GUNN, ASAE 25, 1925, p. 254-255) ; on ne peut manquer d'être frappé par sa sécheresse.

13 C'est le sens de l'expression *sš.k*, « ton scribe », de certaines lettres, dans lesquelles on suppose que

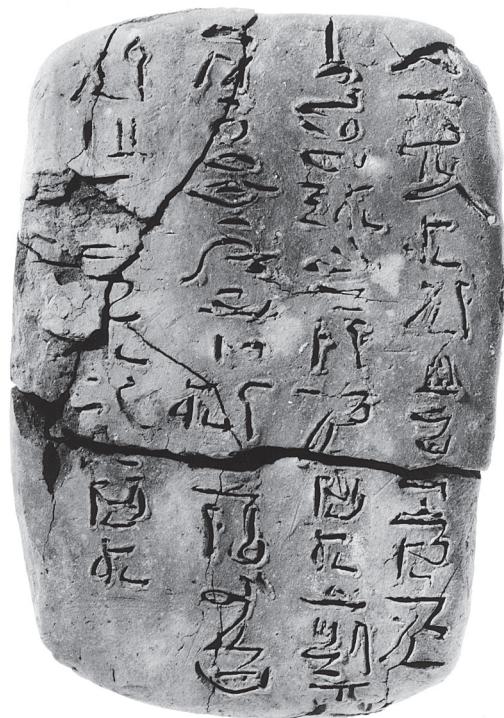
le destinataire ne lit pas lui-même son courrier ; cet usage est limité aux correspondances adressées aux grands fonctionnaires : E. EICHLER, *op. cit.*, p. 25.

14 Cela serait étonnant, car on a déjà signalé l'absence totale de titre de scribe dans la documentation contemporaine : L. PANTALACCI, *in* C. EYRE (éd.), *Proceedings of the 7th ICE*, OLA 82, 1998, p. 832 et n. 16.

15 En appliquant les remarques de J.P. ALLEN, *in Essays in Egyptian Grammar*, YES 1, New Haven, 1986, p. 12.

16 Dossier constitué par les tablettes n°s 3685, 3686, et peut-être aussi 3689-5.

17 Tablettes mentionnant la moisson : 3689-15, 3691, 3750.



Éch. 1/1.

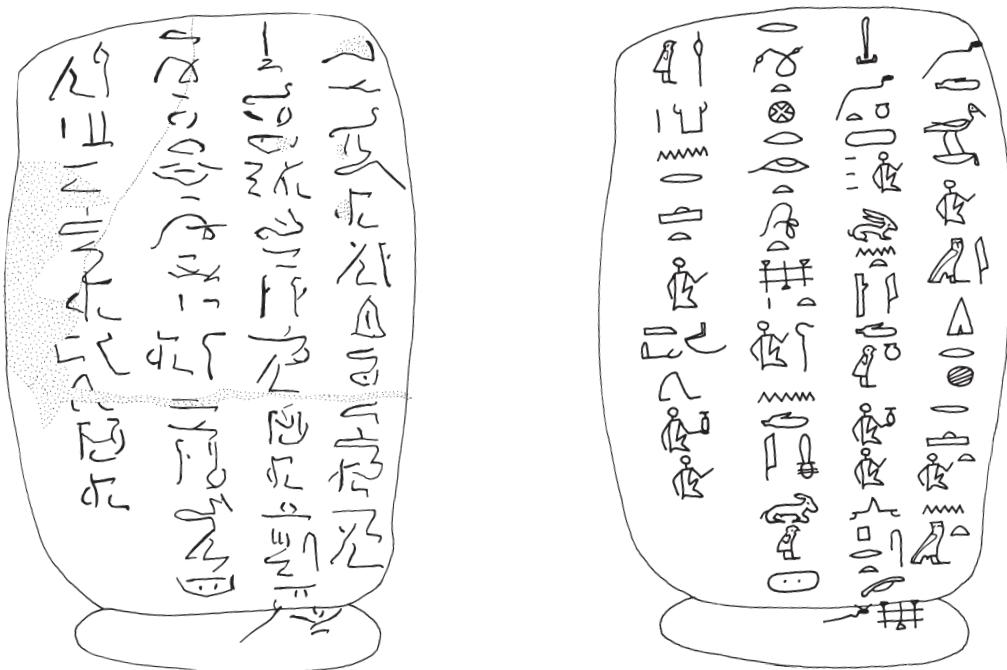


Fig. 1. Tablette n° 3686.

pour être réutilisées ; on ne les conservait sans doute que le temps de résoudre les questions posées, ou d'attendre un récolement périodique au terme duquel la responsabilité du « préposé au courrier » pouvait être dégagée. L'existence de contrôles réguliers sur l'exercice de charges temporaires est bien connu par d'autres types d'archivage, à Balat¹⁸ et ailleurs.

d. La plupart des lettres intelligibles ont pour sujet des déplacements de personnes¹⁹ et recourent au formulaire suivant :



Le serviteur que je suis dit : « Que l'on fasse savoir au préposé au courrier qui est au conseil que (le fonctionnaire Untel) est venu trouver le serviteur que je suis... »

Notre lettre (comme 3689-4) se présente comme une utilisation en négatif de l'expression usuelle, signalant la « non-arrivée » d'un personnage attendu.

e. Toponyme ainsi lu et signalé par P. Posener, *Tablettes*, p. 45-46²⁰. La localisation de ce site oasien reste inconnue ; du fait qu'il est mentionné deux fois dans des contextes qui impliquent des voyages vers l'« étranger », on peut inférer qu'il était l'un des derniers postes sur l'une des pistes au sortir de Dakhla. Il est probable qu'il s'agisse d'un village proche de celui d'où émane la lettre. C'est le caractère négatif de l'information qui induit ici la mention du lieu de rédaction de la lettre, habituellement occulté.

f. Le terme s'applique aussi bien à des administrateurs égyptiens qu'à des chefs étrangers, mais le toponyme, déterminé par l'île et non par l'enceinte de ville, désigne certainement un établissement non-égyptien²¹. Il semblerait donc (comme il ressort également du raccord des fragments 3689-4, 5 et 4766) que des artisans oasiens aient mis leur savoir-faire à la disposition de voisins non-égyptiens de l'oasis de Dakhla, dans le cadre de leur service au gouvernorat.

g. Après l'exposé des faits qui motivent la lettre, les courriers se referment souvent sur une adresse précise au destinataire. Ces apostrophes se rencontrent chaque fois que le rédacteur attend du gouvernorat une décision spécifique. La clause finale des lettres est une façon de mettre le préposé au courrier devant ses responsabilités.

La formule « le ka du préposé au courrier » est curieuse, et rappelle l'usage selon lequel les fonctionnaires s'adressent oralement au roi, ou les serviteurs à leur maître, dès la fin de

18 L. PANTALACCI, *BIFAO* 96, 1996, p. 361-362.

19 3688, 3689-7, 3689-10, 3689-15, 3691, 3750 + 6100.

20 Malgré la différence des graphies, il faut peut-

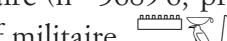
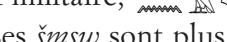
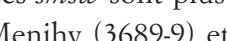
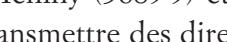
être le rapprocher du bourg *ȝ(j)r*, mentionné par certaines marques sur les blocs du mastaba de

Khentika : L. PANTALACCI in G. CASTEL, *Balat V. Le mastaba de Khentika*, sous presse, Ifao.

21 L. PANTALACCI, in *Proceedings of the 7th ICE*, p. 836.

la V^e-début de la VI^e dynastie ²². Je n'en connais aucun autre usage dans la documentation épistolaire ; il est possible que ce soit là une marque de déférence usitée principalement dans la pratique orale. Cette expression respectueuse est une évidente marque du désir de « capter la bienveillance » (*captatio benevolentiae*) dont les études épistolaires reconnaissent l'expression dans la plupart des lettres, quel que soit leur cadre historique et géographique. Comme il n'était pas possible sur une petite tablette d'utiliser les formules de souhait déjà usuelles depuis longtemps dans la Vallée ²³, ce « ka du chargé de courrier » est la seule marque perceptible de l'attitude empressée et soumise du rédacteur. On remarquera, à l'inverse, que les tablettes 3689-4 et 3689-7 s'abstiennent de faire précéder le titre *jry-mdjt* de ce « ka » dans la sentence finale.

Cette missive, comme le reste du dossier administratif, pose plus de questions qu'elle ne fournit d'éléments de réponse. La première inconnue est l'identité des deux correspondants. Ils restent anonymes, l'un caractérisé socialement comme un fonctionnaire de rang inférieur à son interlocuteur (*b3k jm.j*), l'autre par son activité professionnelle de secrétariat (*jry-mdjt*). L'appartenance à un étroit réseau administratif justifie l'imprécision des termes employés. Si le « serviteur » est toujours facilement identifié par le destinataire, cela ne peut être que sous condition de l'existence d'un réseau de communications bien organisées et régulières, dont les porteurs jouent un rôle déterminant.

Deux catégories d'émissaires, apparemment aussi messagers, circulent entre les villages et la résidence du gouverneur : le ou les « chef(s) militaire(s) de l'oasis »,  *z̄tw whjt* et les « escorteurs »,  *šms(w)*. La documentation épistolaire (n°s 3689-6, probablement 3689-15, 3750 + 6100) fournit pour l'instant le nom d'un seul chef militaire,  Menkäï. Cela ne suffit pas pour affirmer que la fonction était unique ²⁴. Les *šmsw* sont plus nombreux : on connaît les noms de  Kemi (3689-7),  Menihy (3689-9) et  Meribi (3691). Ces personnages viennent dans les bourgs pour transmettre des directives sur la disposition (*sšm*) de biens ou de personnels dépendant du gouvernorat. Plus rarement, ils escortent (*šms*) des groupes, emportent ou saisissent (*jtj*) des animaux, des biens ou des personnes.

Par leurs missives, les secrétaires des conseils de village semblent vouloir se mettre à couvert de tout reproche du gouvernorat en s'abritant derrière la responsabilité de ces émissaires. C'est ce que semblent indiquer des formules comme :



ju jr. n b3k jm.j wdt. n šmsw pn

Le serviteur que je suis a fait ce que cet escorte a ordonné (3688).

²² Urk. I, 38, 8-9 ; voir les observations chronologiques d'A. BOLSHAKOV, *Man and his double in Egyptian Ideology of the Old Kingdom*, AÄT 37, 1997, p. 149-151. La tournure peut prendre une valeur ironique, comme dans le texte accompagnant la bastonade d'un chef de domaine au pilori, dans la

tombe de Khentika-Ikhekhi (*htpw nfrw n k3.k*) : N. BEAUX, BIFAO 91, 1991, p. 34 et n. 7. Elle semble encore bien vivante au Moyen Empire : par ex. P. Westcar 7, 25 (archaïsme ?); Beni Hasan, *passim* (par ex. II, pl. IV).

²³ Pour un usage ancien de la « formule

memphite », voir P. POSENER-KRIÉGER, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakai*, p. 454-455 ; au Moyen Empire, T.G.H. JAMES, *Hekanakhte Papers*, p. 123-126.

²⁴ L'intitulé de la fonction porterait cependant à croire qu'elle s'exerce dans (toute) l'oasis de Dakhla.

Il semblerait que les lettres envoyées au gouvernorat par le scribe de village tenaient surtout lieu d'accusé de réception enregistrant les mouvements et actes de ces émissaires. La plupart d'entre elles s'inscrivent donc dans une pratique routinière, une sorte d'automatisme administratif dans lequel les scripteurs se bornent à un rôle passif d'enregistrement. On comprendrait mieux leur raison d'être en imaginant que les émissaires en question n'emportaient pas toujours de commission écrite du gouvernorat, et que cette correspondance était le seul moyen de garder trace des opérations et des responsabilités incomptes à chacun²⁵. La part respective de l'écrit et de l'oral est difficile à évaluer, mais peut-être plus équilibrée qu'il n'y paraît²⁶.

Cette dualité des modes de transmission ne contredit pas l'observation archéologique selon laquelle de telles missives étaient conservées dans les conciergeries²⁷: c'est sans doute là que leur porteur était reçu; c'est de là qu'il devait repartir avec une réponse (écrite ou orale) vers les villages.

De ces derniers, nous conservons seulement un nom, Roudjet – si c'est ainsi qu'il faut le lire. Mais l'impression d'éloignement entre ces localités et le palais des gouverneurs est véhiculée par différentes observations (verbes de déplacement, toponymes, thèmes en majorité agricoles des lettres qui parviennent au palais). Au reste, force est de reconnaître que les implantations de l'Ancien Empire à Dakhla sont trop mal connues encore pour qu'on parvienne à préciser cette impression d'ensemble.

Si la plupart des lettres conservées ne font qu'accuser réception des messages du gouvernorat, les scribes de village écrivaient aussi pour notifier au gouvernorat leurs décisions concernant l'organisation du travail et de la main d'œuvre. À ces situations correspond un autre formulaire conventionnel (3483, 3685):



Le serviteur que je suis a dit/dit: « Que l'on fasse savoir au préposé au courrier qui est au conseil que le serviteur que je suis a envoyé (le fonctionnaire Untel) pour ... »

La rareté de ce type de lettres par rapport au nombre de celles qui enregistrent le passage d'un émissaire du gouvernorat suggère que la marge d'initiative des scribes de village était minime. Une autre tablette, malheureusement conservée à peine à moitié (3689-10), semble se faire l'écho de la préoccupation d'une dame au sujet de son mari. Il se pourrait que les scribes aient eu à transmettre au gouvernorat les plaintes de leurs administrés, peut-être au sujet de réquisition de personnes, mais le texte est trop incertain pour en tirer des conclusions fermes.

25 Le fait que les messagers quittant le gouvernorat n'emportaient pas toujours de documents inscrits est suggéré par la lettre 3685, dont le porteur est « le responsable du sceau *layib* ». À son retour dans son village, il doit faire part *oralement* (*dd*) des dispositions prises par le préposé au courrier

du gouvernorat au sujet de ses champs.

26 Par exemple, l'absence de la « formule memphite » pouvait se compenser par des salutations verbales exprimées par les porteurs.

27 Selon un usage répandu dans tout le Proche-Orient antique: J.-M. DURAND, « L'organisation de

l'espace dans le palais de Mari: le témoignage des textes », in E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Actes du colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985, Travaux du centre de recherches sur le Proche-Orient et la Grèce antiques* 9, 1987, p. 42-49.

Il est rare que les lettres abordent plus d'un sujet à la fois, étant donné le faible espace disponible pour l'écriture. Quand il leur reste de la place, les scribes ajoutent d'eux-mêmes, sur leurs activités, des informations jugées sans doute à même de plaire au destinataire du message : c'est une tactique de *captatio benevolentiae*. Ici, c'est le conseil local qui fait le compte des sommes restant dues par un bourg (3689-13) ; là l'expéditeur indique qu'il est en train de moissonner *mj k3 n jry-md3t*, « comme (il plaît au) ka du chargé de courrier » (3691). La plupart des activités des localités oasiennes paraissent orchestrées à partir de la « capitale ».

■ Les lettres « internes »

C'est encore au palais que nous reviendrons pour examiner les rares lettres à en-tête signalées *supra*, dont nous prendrons pour exemple la tablette 4965²⁸ [fig. 2] :

*šps-nswt whmw Rnsj
btmwty Rnsj
jw m3'.n.j sw r [...] n msw-hq3 jr n.k jp nn n mr-pr Rnsj*

Le noble du roi, porte-parole Rensi (au) responsable du sceau Rensi^(a).

Je l'ai envoyé^(b) pour [...] des enfants du gouverneur^(c). Fais le compte^(d) de ceci à l'intendant Rensi !

a. La disposition sur deux lignes de deux séquences titre-nom constitue le trait distinctif de ces lettres (conservé seulement pour trois d'entre elles, nos 4391, 4965, 4978). Il paraît évident qu'elles nomment les deux correspondants. Ce format s'écarte des usages contemporains de la Vallée (*supra*, et n. 10).

La première ligne mentionne dans les trois en-têtes préservés un *šps-nswt whmw* (ici dénommé Rensi, nom peu courant dans la famille dirigeante) ; la deuxième, dans deux des trois cas, un scelleur (*btmwty*) – ici, un autre Rensi, le même sans doute que sur la tablette n° 4391. Si l'on doit imaginer une répartition sur deux lignes du dispositif « colonne + ligne » habituel dans la Vallée, il semblerait logique que la ligne immédiatement au-dessus du texte désigne, comme dans les papyrus, le destinataire, la ligne supérieure représentant le rabattement de la colonne nommant l'expéditeur. Le ton de la lettre confirme que c'est bien dans ce sens, de supérieur à inférieur, qu'elle circule²⁹.

28 Conservée et exposée au musée de la Nouvelle Vallée à Kharga, sous le n° d'inventaire 578.

29 Le sens de la missive est moins évident qu'il n'y paraît *a priori*. Au Nouvel Empire, dans de tels en-têtes, il arrive que le premier nom soit celui du

destinataire, qui est aussi le personnage le plus influent socialement, tandis que le deuxième est celui de l'expéditeur, son subordonné : J. ČERNÝ, *LRL, BAe IX*, 1939, p. XXI-XXII ; Abd el-Mohsen BAKIR,

Egyptian epistolography, BdE 48, 1970, p. 51. Le cas se trouve aussi dans d'autres domaines de l'Orient ancien : NOUGAYROL, (*Mission de Ras Shamra*, t. XVI =) *Ugaritica* 5, 1968, p. 66-67.



Éch. 1/1.



Fig. 2. Tablette n° 4965.

b. L'incipit est relativement fixe, et se formule en termes très voisins dans les cinq occurrences préservées :



Je l'ai envoyé porter/aller chercher...

Le porteur de la lettre n'est jamais nommément désigné, mais il est toujours représenté dans le texte par le pronom dépendant de la 3^e personne. Le scripteur, lui, s'exprime à la 1^{re} personne³⁰.

c. On ne sait le nombre des «enfants du gouverneur». L'expression est à rapprocher de *hmt-hq3*, «épouse du gouverneur» (n° 6273), et *s3-hq3*, «fils de gouverneur» (n° 3487).

d. L'impératif avec renforcement par le «datif» donne un meilleur sens que l'accompli *sdm.n.f.*, qui serait ici circonstanciel («après que tu as compté...»), et exprime l'autorité de l'expéditeur. On remarque le tutoiement autoritaire, totalement absent de la correspondance privée de l'époque. Cet ordre met apparemment en jeu une procédure comptable exceptionnelle³¹, et s'adresse en réalité à la fois au responsable du sceau et à l'intendant. Seul un très grand personnage du palais, un proche du gouverneur, était susceptible de rédiger de tels billets.

Ces lettres sont dites lettres «internes», dans la mesure où aucune de leurs informations ne suggère de déplacements importants. Au contraire, la proximité entre les personnes paraît grande : le porteur est connu, les fonctionnaires, nommés, sont dans un cadre où ils contrôlent ensemble un certain nombre de biens. Il paraît donc vraisemblable que ces billets aient circulé dans la ville, d'une institution à l'autre ou peut-être à l'intérieur d'un même bâtiment. Le caractère interne de leur information ressort encore du fait que ces tablettes étaient incluses dans des archives comptables.

Cette petite collection de lettres «internes» offre ainsi les seules occurrences en Égypte, pour cette époque, de notes adressées par un grand personnage à ses serviteurs, sur des sujets qui sont à la fois administratifs et domestiques. Bien qu'apparemment très libres dans la disposition des richesses du governorat, ces grands «nobles du roi» contribuent à l'enregistrement écrit de leurs décisions, participant aux côtés de leurs subalternes au processus d'archivage et d'enregistrement qui constitue la raison d'être de leur administration.

30 Même dans la correspondance «privée» entre collègues de même rang, on ne renonce pas à la périphrase *sn.k jm*: E. EICHLER, GM 123, p. 26.

31 Dans le billet n° 4391, il est question de transporter des cruches d'huile-*mrht* dont on spécifie la provenance et la destination.

Structurés par les formules protocolaires, les textes épistolaires de Balat n'ont guère le loisir de se développer en véritables missives. Dictés par des motifs de service, inscrits dans un cadre administratif précis et même contraignant, notés sur des tablettes de dimensions restreintes, ils sont d'un dépouillement confinant à la sécheresse. Ni prise de contact par de longues formules de politesse, ni salutations finales à transmettre en guise de congé, ni aucun de ces ressorts psychologiques que savent mettre en jeu les demandeurs dans les lettres adressées aux morts ou à de puissants patrons³². Malgré leur brièveté, ces paroles ne manquent pas d'intérêt : outre des informations sur le fonctionnement du palais de 'Ayn Asîl en tant que centre administratif et économique de l'oasis, elles conservent une trace rare des rapports entre individus, au sein d'un corps social dont l'archéologie et les textes documentaires fournissent d'autres aperçus.

■ Annexe

Liste des lettres trouvées dans le palais de gouverneurs de 'Ayn Asîl

Les lettres ayant souvent été trouvées cassées en plusieurs morceaux, qui ont été inventoriés séparément avant qu'on ne trouve les raccords, elles devraient porter plusieurs numéros d'inventaire. Pour simplifier, elles sont citées dans le texte de l'article seulement par le premier de leurs numéros, le détail des raccords étant indiqué dans l'annexe qui suit. Leur sujet est brièvement défini.

1. LETTRES ADMINISTRATIVES

- 3483 (porte ouest du quartier palatial) : complète. Déplacement de deux personnes du village.
- 3486 (porte ouest du quartier palatial) : fragment.
- 3556 (conciergerie du palais) : fragment.
- 3685 (conciergerie du palais), complète. Expédition de viandes pour le voyage du gouverneur de Demiyou, notification au gouvernorat de la liste de ces produits.
- 3686 (conciergerie du palais), complète. Photographie : *Tablettes*, p. 51 fig. 7 et *supra*. Demande d'un potier du gouvernorat pour le village de Roudjet.
- 3688 (conciergerie du palais), manque angle inf. droit. Photographie : *Orientalia* 57, 1988, pl. XLVI fig. 56. Attribution d'un boviné-oundjou élevé pour Igay.
- 3689-1 + 2 (conciergerie du palais), tiers supérieur d'une tablette. Mention de jeunes gens (de troupes?).
- 3689-2, se raccorde avec 3689-1.
- 3689-3 (conciergerie du palais), un éclat portant deux quadrats.
- 3689-4 + 5 et 4766 (conciergerie du palais et cour à portiques), manque angle sup. gauche. Demande pour Roudjet d'un artisan du gouvernorat, provisoirement supplété par un travailleur local.

32 A.H. GARDINER, K. SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, p. 10 et B. GUNN, *JEA* 16, 1930, p. 147 ; P. Boulaq 8, 13-15.

- 3689-5 : se raccorde avec 3689-4 et 4766.
 - 3689-6 (conciergerie du palais), tiers sup. d'une tablette.
 - 3689-7 + 8 + 11 (conciergerie du palais), environ deux tiers d'une tablette. Photographie d'un morceau de 3689-8 : *Tablettes*, p. 51, fig. 4. Partage des biens d'un « noble du roi ».
 - 3689-8 : se raccorde avec 3689-7 + 11.
 - 3689-9 (conciergerie du palais), quart inf. gauche d'une tablette. Réquisitions ? de l'escorteur Menihy.
 - 3689-10 (conciergerie du palais), tiers sup. d'une tablette. Mention d'une dame et de son époux.
 - 3689-11 : se raccorde avec 3689-7 + 8.
 - 3689-12 (conciergerie du palais), angle sup. gauche d'une tablette. Mention d'« enfants ».
 - 3689-13 + 14 + 19 (conciergerie du palais), haut et partie gauche d'une tablette. Déplacement du personnel-*meret*; compte des arriérés d'un village par le conseil local.
 - 3689-14 : se raccorde avec 3689-13 + 19.
 - 3689-15 + 16 + 17 (conciergerie du palais), moitié inf. droite et angle sup. gauche de la même tablette.
Travaux de moisson.
 - 3689-16 : se raccorde avec 3689-15 + 17.
 - 3689-17 : se raccorde avec 3689-15 + 16.
 - 3689-19 : se raccorde avec 3689-13 + 14.
 - 3691 (conciergerie du palais), complète. Arrivée d'un escorteur pour?; travaux de moisson.
 - 3750 (conciergerie du palais) + 6100, partie inf. d'une tablette. Arrivée d'un chef militaire pour?; travaux de moisson.
 - 3818 (conciergerie du palais), fragment.
 - 4766 (cour à portique) : se raccorde avec 3689-4 et 5.
 - 5051 (maisons S), moitié sup. d'une tablette. Nomination (contestée?) à un emploi sur un domaine d'Igay.
 - 5952 (G26), coin sup. gauche d'une tablette. Noms de deux dames, mention d'ocre.
 - 6100 (maison S), se raccorde avec 3050.
- Soit 21 lettres.

2. LETTRES « INTERNES »

- 3568 (porte ouest du quartier palatial) : moitié inf. de tablette effacée.
 - 3817 (porte ouest du quartier palatial) : complète, effacée. Mention d'une *hwt-k3*.
 - 4391 (grande cour à portiques) : bords gauche et inf. cassés; inscrite recto-verso. Photographie du verso : *Tablettes*, p. 50 fig. 2. Envoi d'un messager transportant des cruches d'huile.
 - 4431 (grande cour à portiques) : complète mais peu lisible.
 - 4965 (chambre au sud de cette cour) : complète sauf angle inf. droit. Cf. *supra* : ordre au scelleur de « faire un compte » pour les enfants du gouverneur.
 - 4978 (chambre au sud de cette cour) : bord sup. de tablette (2 lignes), inscrite recto-verso. En-tête seul conservé.
- Soit 6 lettres.